



savigny-le-temple



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2019

# Le Printemps des jardiniers

**23-24** *mars*  
10h/18h

*Domaine de la Grange-la Prévôté*  
**Savigny-le-Temple**

**Domaine de La Grange – La Prévôté**

BP 147 – 77547 Savigny-le-Temple Cedex

lagranglaprevote@savigny-le-temple.fr

savigny-le-temple.fr

association-amis-château-la-grange.fr

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les animateurs et exposants peuvent présenter leur candidature s'ils répondent aux caractéristiques de la manifestation, centrée sur le jardinage au naturel. Les producteurs sont retenus en priorité. Ils sont ensuite sélectionnés en fonction de la complémentarité entre eux et de la qualité des biens et des services qu'ils proposent.
- Les organisateurs refusent notamment la vente de certaines marchandises telles que les produits phytosanitaires non biologiques, les produits fabriqués à partir d'essences tropicales, sauf ceux qui proviennent du commerce équitable, ou les exposants spécialisés dans la vente de boissons artisanales alcoolisées.
- Les participants qui proposent une animation **à titre gratuit** bénéficient de la gratuité pour un stand couvert de 9 m<sup>2</sup> et/ou un stand non couvert de 30 m<sup>2</sup> minimum à la demande du participant. Les animations sont validées par les organisateurs en fonction des propositions qui correspondent le mieux à l'esprit de la manifestation.
- Toute marchandise destinée à la vente de produits de restauration sur place doit être précisée sur le dossier d'inscription. Si le dossier est accepté par les organisateurs, le stand sera obligatoirement payant.
- L'exposant s'engage à respecter les principes de la manifestation, qui se veut paisible et conviviale. En particulier, l'installation d'appareil sonore est interdite.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est à retourner complété et signé impérativement d'ici le **28 janvier 2019** à l'adresse suivante :

Le Printemps des Jardiniers  
Domaine de la Grange-la Prévôté  
Avenue du 8 mai 1945  
77176 Savigny-le-Temple

Vous recevrez une réponse début **février 2019**, par courrier ou par courriel.

**Votre candidature n'est pas retenue** : vous en serez informé par courriel et nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez pour cette manifestation.

**Votre candidature est retenue** : vous êtes invités à nous adresser par courrier postal un chèque de règlement à l'ordre du « Trésor Public ». Une facture vous sera ensuite adressée. Ce courrier postal doit être précédé d'un courriel à [lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr](mailto:lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr).

La ville de Savigny-le-Temple ne répond pas des dommages pouvant être occasionnés (vol, destruction de matériels et marchandises, perte, dommage à un tiers) et ne peut en être tenue responsable. Lors de votre inscription, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance, faute de quoi votre demande d'inscription sera rejetée.

La ville de Savigny-le-Temple fournira :

- la mise à disposition de votre stand et du matériel indiqué ci-après ;
- l'électricité, si vous en avez fait la demande, au tarif de 20 euros ;
- la surveillance du stand : du vendredi 19 heures au lundi matin ;
- deux badges nominatifs par stand (obligatoire pour entrer et sortir du domaine, accéder au petit déjeuner et au stationnement).

### Stands :

- Emplacement : votre emplacement est attribué dès lors que nous recevons votre règlement. Sur place, votre stand est numéroté avec le nom de l'exposant. Veuillez indiquer sur la fiche d'inscription vos contraintes techniques et particulières.
- **Les stands situés dans le château** sont considérés comme des stands couverts.
- Un état des lieux est assuré au montage et au démontage du stand avec un membre de l'organisation.

## PARKING ET SÉCURITÉ

### Circulation dans le parc du Domaine :

- rouler au pas sur les allées en stabilisé ;
- respecter le sens de circulation et les feux bicolores ;
- interdiction de rouler sur les pelouses ;
- stationner votre véhicule à l'extérieur du domaine, après avoir déchargé vos marchandises.

### Parking des exposants :

Le parking des exposants est celui de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart (EPA Sénart), situé juste après la grille d'entrée du domaine. Suivre la signalétique "EPA Sénart parking exposants".

### Entrée et stationnement :

- Pour monter et démonter les stands : Domaine de la Grange - la Prévôté - Avenue du 8 mai 1945 - 77176 Savigny-le-Temple ;
- Le parc de stationnement de l'EPA Sénart est clôturé. Il sera ouvert vendredi de 18h à 20h, samedi de 8h à 9h30 et dimanche de 8h à 9h30 et de 18h30 à 20h ;
- Le nombre de véhicules est limité à celui des exposants munis de leurs badges nominatifs.

## INSTALLATION ET DÉMONTAGE

### Installation et démontage :

**Installation** : vendredi 22 mars 2019, de 10h à 14h (stands) et de 14h à 20h (uniquement denrées et marchandises).

- Les matériels personnels, type parasol ou autres, sont interdits sauf autorisation spéciale de l'organisateur et de la Commission de sécurité.
- Possibilité d'apporter les denrées périssables samedi 23 mars 2019 entre 7h et 9h. Au-delà de ces horaires, aucun véhicule d'exposant ne sera autorisé à pénétrer sur le site du domaine jusqu'au dimanche à l'issue de la manifestation.

**Rappel** : vous êtes responsables de vos produits en cas de gel.

**Démontage** : dimanche 24 mars 2019 à 18h30, fin de la manifestation, avec état des lieux.

- Poubelle : des containers à déchets permettant le tri sélectif sont à votre disposition derrière la cour des écuries. Les sacs poubelles sont à retirer au stand accueil. Nous vous remercions de laisser l'emplacement propre à votre départ et de respecter ces consignes.
- Eau : les emplacements des points d'eau équipés de tuyaux sont indiqués sur le plan du stand accueil.
- Badges : seules les personnes chargées de la tenue du stand sont autorisées à porter ce badge.

## RENSEIGNEMENTS

### Domaine de la Grange - la Prévôté

#### Vos contacts :

Alice Petit, responsable du Domaine de La Grange - La Prévôté

Catherine Proust, secrétaire

Tél. : 01 60 63 29 40

Mail : [lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr](mailto:lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr)

### Association des Amis du Château de la Grange

#### Vos contacts :

Pierre Claezman, Président AACG

Mail : [claezmanp@gmail.com](mailto:claezmanp@gmail.com)

Tél. : 06 30 27 63 61

Pierre Wylleman, vice-Président de l'association

Mail : [wylleman.pierre@gmail.com](mailto:wylleman.pierre@gmail.com)

Tél. : 06 18 49 77 35

#### Adresse :

Domaine de La Grange - La Prévôté

Avenue du 8 mai 1945

77176 Savigny-le-Temple

## PETIT-DÉJEUNER CONVIVIAL

Samedi matin et dimanche matin, entre 8h30 et 9h30 : un petit déjeuner est offert au *Bistrot de la Grange* avant l'ouverture de la manifestation.